

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 04 - 1 avr. 2021

À LA UNE

Immunité d'exécution : une précision... et de nouvelles questions

Par Alexis Ndzukenkeu

OHADA

Saisie-attribution de créances : rappel du défaut de qualité du tiers saisi pour contester le titre exécutoire

Par Bréhima Kaména

Notion de fusion de sociétés

Par Étienne Nsie

La détermination du point de départ du délai de prescription

Par Pierre-Claver Kamgaing

L'absence de bénéfice de discussion en matière de cautionnement solidaire

Par Pierre-Claver Kamgaing

Incompétence du président d'une cour d'appel pour connaître en premier ressort du contentieux de l'exécution d'un arrêt émanant de sa juridiction

Par Ramsès Akono Adam

Irrecevabilité du recours en cassation pour défaut de production de la décision attaquée

Par Ramsès Akono Adam

Interruption de la prescription, et caractérisation du préjudice

Par Étienne Nsie

CEMAC

Covid-19 : plus de reclassement pour les créances impactées par la pandémie

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Covid-19 : des adaptations fonctionnelles entre la COBAC et les établissements de crédit

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Suite et fin de l'affaire des juges de la CJ-UEMOA révoqués en 2016 ?

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Droits nationaux

Bénin : la résilience économique en contexte de crise sanitaire

Par Pierre-Claver Kamgaing

Cameroun : mise en place d'un régime fiscal de promotion de l'économie numérique

Par Céline Ndongo Dimouamoua